



**ORGANISATION DES NATIONS
UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE**



**OBSERVATOIRE ECONOMIQUE
ET STATISTIQUE D'AFRIQUE
SUBSAHARIENNE**

avec la contribution technique de :

CILSS, ILRI, CEBV, CEBEVIRHA, UEMOA

**ATELIER TECHNIQUE SOUS-REGIONAL SUR LES STATISTIQUES DE
L'ELEVAGE
Bamako, 12 – 16 mars 2001**

RAPPORT FINAL

L'atelier technique sous-régional sur les statistiques de l'élevage organisé par la FAO et AFRISTAT, avec la contribution technique de l'UEMOA, de la CEBV, de la CEBEVIRHA, du CILSS et de ILRI, a eu lieu du 12 au 16 mars 2001 au palais des congrès de Bamako.

L'atelier a connu la participation effective des représentants de 12 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre (Angola, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, République Centrafricaine, Sénégal, Tchad, Togo) ainsi que des représentants des organisations sous-régionales et internationales (UEMOA, CEBV, CEBEVIRHA, CILSS, ILRI). La FAO était représentée par les experts de deux services de la division de la statistique à Rome et un représentant du bureau sous-régional de la FAO à Harare.

1. Ouverture des travaux

La cérémonie d'ouverture de l'atelier technique était placée sous la présidence du Secrétaire général du Ministère du Développement rural du Mali.

Trois allocutions ont été prononcées au cours de la cérémonie. Le discours d'ouverture de l'atelier a été prononcé par le Secrétaire général du MDR, précédé par le discours du Directeur de la Division de la Statistique de la FAO prononcé par M. Naman KEITA, fonctionnaire de la FAO et le mot de bienvenue aux participants du Directeur Général d'AFRISTAT.

2. Adoption du programme de travail

Le programme de travail de l'atelier a été examiné et adopté par l'atelier.

3. Election du Bureau

L'atelier a élu le bureau chargé de diriger les débats. Le bureau était composé comme suit :

✓ Président	Mamadou COULIBALY	(Mali)
✓ Vice-Président	Paul TSANGUEU	(Cameroun)
✓ Rapporteur	Gourgoudou HADI MOUSSA	(Niger)
✓ Rapporteur	Reginald BIDA-KETTE	(Centrafrique)
✓ Rapporteur	FAO	
✓ Rapporteur	AFRISTAT	
✓ Rapporteur	ILRI	

4. Présentation des objectifs de l'atelier

M. Naman KEITA de la FAO a présenté les objectifs de l'atelier et les résultats auxquels il doit aboutir.

5. Présentation d'AFRISTAT par le Directeur Général d'AFRISTAT

Profitant de l'occasion qu'offre cet atelier de rassembler les techniciens des statistiques de l'élevage, M. Lamine DIOP, Directeur général d'AFRISTAT a présenté les objectifs, les travaux et les résultats de son institution aux participants.

6. Points saillants des travaux

Les travaux de l'atelier ont été répartis en huit thèmes qui ont fait l'objet de 29 communications présentées et suivies de débats. En plus des séances plénières, des discussions approfondies se sont poursuivies dans trois commissions. La synthèse des communications et les points saillants des discussions sont présentés thème par thème.

6.1 Thème 1 : Besoins en données et utilisation des statistiques de l'élevage pour la planification et le développement du secteur.

Quatre communications ont traité de ce thème.

Papier 1.1. : Besoins en données et planification du secteur- Communication de la FAO

Le point abordé est une étude de cas sur la Tanzanie. Il s'agit d'un modèle de planification du secteur de l'élevage, développé par la Division de la FAO chargé de l'élevage (AGA).

Le modèle est dénommé «*Livestock Development and Planning System (LDPS II)*».

C'est un modèle construit en EXCEL et dont l'objectif est de fournir un outil d'aide à la planification du secteur de l'élevage. Il donne l'avantage d'utiliser les statistiques existantes et permet d'identifier leurs lacunes.

C'est un modèle de simulation qui permet aux planificateurs :

- ✓ d'identifier et de quantifier la taille et la composition du cheptel nécessaire pour atteindre un niveau de production permettant une couverture totale d'une demande spécifiée ;
- ✓ d'identifier et de quantifier les contraintes qui pourront empêcher d'atteindre les objectifs concernant le niveau de la demande futur ;
- ✓ de permettre l'analyse des effets des différents programmes de développement.

Le modèle peut prendre en compte 7 catégories de troupeaux en prévoyant l'existence de plusieurs systèmes d'élevage selon la situation géographique et la zone agro-climatique reflétant ainsi la réalité de nombreux pays africains.

Le modèle appliqué à la Tanzanie peut être adapté aux autres pays.

La plupart des données utilisées proviennent de la base de données de la FAO et des études sectorielles récentes réalisées en Tanzanie.

Papier 1.2. Besoins en données sur l'élevage et élaboration des comptes nationaux.

La communication présentée par AFRISTAT sur le sujet a mis l'accent sur les besoins statistiques pour l'élaboration des comptes nationaux. Il s'agit des informations nécessaires à l'évaluation de la production de l'élevage ainsi que les différents postes de l'équilibre ressources-emplois et leur valorisation.

Pour l'élaboration des comptes du secteur élevage, deux méthodes ont été exposées. La première utilise le nombre de tête et la seconde utilise la variation du poids vif des animaux.

Il est reconnu que la méthode utilisant le poids vif donne de meilleurs résultats, mais la question de la disponibilité des données de base se pose.

Il a été noté que les paramètres utilisés pour l'élaboration des comptes nationaux doivent être reconsidérés après la survenue de catastrophes naturelles telles que les sécheresses et les épizooties.

Les principales variables d'intérêt pour l'élaboration des comptes nationaux sont :

- Les effectifs du cheptel ;
- La structure par âge du troupeau ;
- Les poids vifs des animaux par tranches d'âges ;
- Le taux de mortalité par tranche d'âges ;
- Les importations et exportations d'animaux ;
- Les abattages ;
- Les prix.

Au cours des débats, la question du miel comme sous-produit de l'élevage a été discutée. Il a été reconnu que le miel fait partie des produits de l'élevage. Par conséquent, la collecte de l'information sur le nombre de ruches doit être incluse dans les enquêtes et recensements agricoles.

Papier 1.3 : Autres besoins et utilisation – Cameroun

Le délégué du Cameroun a présenté le système statistique de l'élevage du Cameroun. Ce système qui est calqué sur le dispositif administratif de l'élevage au Cameroun permet de collecter des statistiques courantes à partir des sous-produits de l'administration des services déconcentrés de l'administration de l'élevage. La Cellule des études et des statistiques fait la compilation et la publication annuelle des statistiques.

En ce qui concerne l'utilisation des statistiques de l'élevage, l'accent a été mis sur l'importance des statistiques pour le suivi zoo-sanitaire et la lutte contre les épizooties, pour l'appréciation de la qualité des produits d'origine animale mis à la disposition des consommateurs à travers les informations sur l'inspection sanitaire vétérinaire, pour l'évaluation de la contribution du secteur à l'économie nationale, à la sécurité alimentaire, à l'évaluation de la pauvreté, à l'amélioration de rendement zootechnique et de la productivité dans le secteur.

En ce qui concerne les besoins en données non couverts pour la planification du secteur au Cameroun, il a noté l'absence de données nécessaires au suivi et à l'évaluation de la pauvreté.

Les échanges entre les participants ont relevé, en ce qui concerne le fonctionnement du système statistique de l'élevage du Cameroun, le problème du décalage important dans la transmission des rapports du niveau local au niveau régional et central. Il a donc été reconnu, compte tenu du caractère très conjoncturel de certaines informations sur l'élevage notamment celles relatives à la santé animale, qu'il est nécessaire de mettre en place ou de renforcer les systèmes d'alerte précoce sur l'élevage pour une information rapide des décideurs.

Il a été noté la publication et la diffusion des rapports statistiques intéressants dans les pays et il a été recommandé que ces rapports soient diffusés aux organisations sous-régionales et internationales telles que AFRISTAT et la FAO dans le but d'alimenter leurs bases de données et promouvoir la diffusion des données nationales.

Papier 1.4. Autres besoins et utilisations – Togo

La délégation du Togo a présenté le système mis en place au Togo pour collecter les statistiques de l'élevage. Les statistiques de l'élevage au Togo sont le produit du dispositif commun mis en place pour collecter, à travers une enquête par sondage, les statistiques agricoles courantes. Ce dispositif permet d'avoir des statistiques sur les effectifs du cheptel, les prélèvements d'animaux, la mortalité et les pertes ainsi que les vaccinations.

Il a été noté la collaboration fructueuse entre les services producteurs de statistiques de l'élevage au Togo notamment la Direction de la statistique, de l'informatique et de la Documentation et la Direction de l'élevage qui publient en concertation les données de l'élevage au Togo.

Il a été noté les besoins non-satisfaits de statistiques de l'élevage notamment pour l'élaboration des plans de développement de l'élevage, le suivi-évaluation des programmes d'ajustement sectoriel de l'élevage et l'élaboration des comptes nationaux. Les besoins à couvrir sont :

- Les effectifs des différentes espèces animales et leur répartition sur l'ensemble du territoire national ;
- Les paramètres zootechniques suivant les espèces animales ;
- Les informations sur les productions animales ;
- Les caractéristiques des ressources génétiques des différentes espèces animales ;
- La qualité des différentes races et souches ;
- Les informations sur la situation zoo-sanitaire ;
- L'inventaire des ressources alimentaires pour les bestiaux ;
- Les statistiques sur les intrants vétérinaires ;
- L'évolution de la consommation nationale de produits animaux per capita ;
- Le suivi de l'offre et de la demande sur les marchés ;

- L'information sur les prix des productions en fonction du poids et de la taille des produits ;
- Les effectifs du personnel technique et sa répartition spatiale.

6.2 Thème 2 : Activités de la FAO et des institutions régionales et sous-régionales en matières de statistiques de l'Élevage.

La FAO et les institutions sous-régionales représentés à l'atelier ont présenté chacun ses activités en matière de statistiques de l'élevage.

Papier 2.1. Concepts, Définitions et classifications recommandées par la FAO.

La communication de la FAO a porté sur les rappels des concepts, définitions et normes applicables aux statistiques du cheptel et des produits provenant des animaux abattus ou sur pied ainsi que leurs classifications. Les recommandations formulées par la FAO dans ces domaines en consultation avec les institutions internationales de statistiques ont été présentées en vue de susciter leur mise en œuvre par les organismes gouvernementaux des pays pour améliorer la comparabilité internationale de ces statistiques.

Papier 2.2. Activités d'AFRISTAT en matière de statistiques de l'Élevage

La communication d'AFRISTAT a porté sur une présentation de l'institution et a mis l'accent sur la description du contexte qui a prévalu à sa création en 1993, les objectifs qu'il s'est fixés ainsi que les activités menées au cours des trois dernières années relatives aux statistiques de l'élevage.

Les activités menées par AFRISTAT dans le domaine des statistiques de l'Élevage ont consisté à faire le point de la situation dans le domaine. Les activités rentrant dans ce cadre sont la réalisation d'une enquête sur le système d'information et sur l'identification des sources d'informations agricoles et alimentaires dans les Etats membres qui ont donné lieu à une publication, et la réalisation d'un recensement des méthodologies utilisées pour la collecte des statistiques de l'élevage dans les Etats membres. En outre, AFRISTAT a élaboré et diffusé Programme Statistique Minimum Commun (PROSMIC) pour ses Etats membres. Le PROSMIC constitue un cadre de référence pour le développement des statistiques en général dans les Etats membres. Les statistiques agricoles constituent un des domaines retenus dans le PROSMIC et une bonne place est accordée au développement des statistiques de l'élevage.

Papier 2.3. Les activités de la CEBV en matière de statistiques d'Élevage.

La communication de la CEBV a porté sur une présentation de l'institution et de ses activités statistiques.

La Communauté économique du bétail et de la viande (CEBV) est une institution spécialisée du Conseil de l'entente, travaillant pour la promotion de la production et de la commercialisation dans l'espace communautaire. Parmi ses activités, figurent en bonne place la collecte, le traitement et la diffusion des statistiques de l'élevage.

Pour la collecte de données, la CEBV s'appuie sur un réseau de correspondants nationaux dans les cinq Etats membres. Ces correspondants sont dotés d'un canevas de travail, des moyens financiers et matériels notamment d'un ordinateur connecté à l'Internet et sont chargés de collecter et transmettre les données de base auprès des services nationaux de statistiques. Les données collectées portent sur la pluviométrie, les pâturages, la santé animale, l'approvisionnement en bétail et en viande, les sous-produits agro-industriels.

La CEBV dispose d'un site WEB (WWW.cenatrin.bf/cebv) fonctionnel qui assure la diffusion de synthèses statistiques.

Papier 2.4. Activités de CEBEVIRHA en matière de statistiques de l'élevage

La communication de la CEBEVIRHA a d'abord situé la place accordée à la statistique dans l'institution et a présenté le dispositif mis en place pour la collecte et la transmission des statistiques nationales des Etats membres à la Direction générale de la CEBEVIRHA.

Un projet de réorganisation de la collecte des données, la mise en place d'un système d'information statistique sur le commerce de bétail, de la viande et du poisson dans la sous-région de la CEMAC a été présenté. Des propositions sur les éléments d'un programme de renforcement des capacités de production, d'analyse et de diffusion des statistiques de l'élevage ont été faites dans cette communication.

Papier 2.5. Activités du CILSS en matière de statistique de l'Elevage

La présentation du CILSS a abordé deux aspects. Le premier aspect a traité de l'utilisation des données d'élevage au Centre Régional Agrhymet (CRA) et le second aspect sur les produits développés dans le cadre de la sécurité alimentaire.

Dans la première partie, des propositions ont été faites pour l'amélioration des statistiques de l'élevage. Les activités menées au CRA portent au niveau régional et national sur la production et la gestion de l'information sur la sécurité alimentaire et la gestion des ressources naturelles. Une veille technologique est maintenue pour favoriser l'introduction de nouvelles technologies dans les composantes nationales. Pour une meilleure circulation de l'information, le CRA a mis en place une politique d'échange de données entre le niveau régional et le niveau national. Au titre des contraintes, l'exposé a relevé l'inadaptation des besoins entre le niveau régional et le niveau national. De même, l'absence de vision intégrée aux autres domaines constitue un frein au développement des statistiques de l'élevage. Les propositions faites vont de la mise en place d'un plan d'action régional pour le développement des statistiques de l'élevage, le décroisement de la collecte des statistiques de l'élevage en y incluant les autres structures chargées de statistiques, de la recherche et la promotion des systèmes intégrés de bases de données.

La deuxième partie de la présentation a porté sur l'élevage dans un système intégré pour l'alerte précoce qui valorise les données de l'élevage à l'aide des outils de système d'information géographique.

Papier 2.6. Activités de l'UEMOA en matière de statistiques de l'Elevage

La communication de l'UEMOA a porté sur le cadre institutionnel de l'institution et les grands objectifs à atteindre dans le cadre de l'intégration. Dans le domaine de l'agriculture, les grands axes de la politique agricole commune ont été fixés.

Dans le domaine de la statistique, les efforts ont été déployés dans un premier temps pour développer un ensemble de statistiques comparables et fiables, centrées sur la problématique de la convergence des politiques macro-économiques. Pour permettre d'accélérer la mise en œuvre des politiques sectorielles, de suivre et mesurer leur impact, l'accent sera mis désormais sur la mise en œuvre d'un programme statistique pluriannuel destiné à couvrir progressivement tous les champs des politiques sectorielles.

Dans le domaine du développement rural, la commission se propose d'étudier la faisabilité d'un système d'information régional dans le domaine de l'agriculture (production végétale, élevage, pêche) pour mieux définir ses stratégies et piloter efficacement les politiques agricoles de l'Union en chantier.

Dans le domaine de l'élevage, le dispositif statistique va s'appuyer sur le réseau statistique de la CEBV après la fin du processus d'encrage institutionnel en cours de cette institution à l'UEMOA. Le dispositif sera élargi aux Etats de l'UEMOA non-membres de la CEBV. Il est prévu la création d'une banque centrale de données, le développement d'un site WEB pour la diffusion de l'information, l'élargissement du réseau CEBV - services nationaux de l'élevage aux autres pays pour la collecte et la transmission de l'information à travers une connexion à Internet, la mise en place d'une cellule de gestion à l'UEMOA.

6.3 Thème 3 : Revue des statistiques courantes sur l'Elevage

Papier 3.1 : Revue des statistiques courantes - Effectifs du cheptel Guinée

La communication de la Guinée a porté sur la description du dispositif institutionnel de l'élevage en Guinée et les attributions des différentes structures intervenant dans la production et la publication des statistiques de l'élevage.

L'ensemble des services centraux et des services déconcentrés contribue à la collecte des statistiques de l'élevage en Guinée. La cellule Etudes et Planification de la Direction nationale de l'élevage est le point focal du dispositif de collecte en harmonisant les outils de collecte, en centralisant et en diffusant les données sur l'élevage.

Une large gamme de statistiques courantes est produite et couvre aussi bien les données administratives (personnel, matériel et recettes générées par le sous-secteur), que les données techniques (effectif du cheptel, santé animale et santé publique vétérinaire, appui à la production, exploitation du cheptel, importation et exportation de produits d'origine animale). Les méthodes utilisées pour la production de ces statistiques ont été décrites.

Plusieurs publications sont produites notamment le tableau de bord mis à jour annuellement et qui présente des séries statistiques sur le sous-secteur. Les opérations statistiques en cours en Guinée sont le recensement national du cheptel de 2000, le recensement national de l'agriculture qui comprend un module d'estimation de la volaille du secteur traditionnel. Les opérations de collecte programmées sont le suivi des marchés à bétail, la collecte des données dans les abattoirs et les enquêtes aux points de contrôle des flux de bétail et de produits animaux, la mise en place d'un système d'information géographique, le suivi zootechnique du troupeau.

La méthodologie du recensement du cheptel en Guinée a fait l'objet d'un exposé détaillé.

Papier 3.2. Revue des statistiques courantes – Produits de l'Élevage Tchad

La communication du Tchad a présenté l'organisation institutionnelle du ministère de l'élevage et la place de la direction de l'élevage et des ressources animales dans la collecte et la diffusion des statistiques de l'élevage. En outre les différents systèmes d'élevage au Tchad ont été présentés ; ils sont de trois types (système transhumant à grand rayon d'action qui concerne 70% du cheptel bovin, le système transhumant à court rayon qui concerne 10% du cheptel bovin et le système sédentaire qui concerne 20% du cheptel bovin).

Les statistiques de l'élevage au Tchad sont issues des sous-produits des activités des administrations de l'élevage. Les statistiques sur les effectifs du cheptel sont issues des opérations de vaccination. Un dispositif d'observation des marchés à bétail permet de produire des données sur les prix, les offres et ventes d'animaux ainsi que les poids.

Les données sur l'élevage régulièrement collectées et publiées annuellement sont :

- les effectifs du cheptel ;
- les exportations des animaux sur pied ;
- les exportations de viandes réfrigérées ;
- les exportations de cuirs et peaux ;
- les abattages contrôlés ;

Les statistiques des prix sont publiées mensuellement.

La communication a mis l'accent sur l'insuffisance des équipements et du personnel, la formation insuffisante du personnel en statistiques de la division des statistiques de l'élevage pour la collecte des données ainsi que la faiblesse de son budget pour couvrir les activités statistiques.

Des perspectives de développement des statistiques de l'élevage existent depuis le vote de la loi statistique au Tchad en 1999. Cette loi qui reconnaît les services statistiques ministériels comme partie intégrante du système statistique prévoit l'allocation de ressources aux composantes du système et va permettre la réorganisation du système statistique de l'élevage.

Papier 3.3. Revue des statistiques courantes – Commerce extérieur Niger

La communication du Niger a décrit le dispositif de collecte des données qui est calqué sur le dispositif de l'administration de l'élevage. Les statistiques de l'élevage sont produites à partir des rapports des services déconcentrés et spécialisés du ministère des ressources animales. Ce dispositif permet de collecter régulièrement des données sur le personnel, les effectifs du cheptel, la santé animale, l'amélioration du milieu, les productions animales et la commercialisation. Les méthodes utilisées pour la production de ces statistiques ont été décrites et les taux et paramètres utilisés pour les estimations ont été spécifiés.

En ce qui concerne spécifiquement les statistiques sur le commerce extérieur du bétail, la principale source d'information est constituée par les statistiques douanières. Ces statistiques sont établies à l'occasion des passages des animaux au niveau des postes douaniers et les déclarations du nombre de tête faites par les convoyeurs qui constitue la base du calcul des taxes statistiques par tête de bétail.

Il a été noté la non-fiabilité des données. Cela étant dû au coût élevé de la taxe statistique et les tracasseries douanières et policières qui incitent à la fraude, la mauvaise transmission des données des postes de douanes au niveau centrale.

Papier 3.4. Revue des statistiques courantes – Marché à bétail Burkina Faso

La communication du Burkina a porté sur la présentation du dispositif national de collecte des données sur l'élevage, les données régulièrement collectées et publiées, les concepts et définitions utilisées pour la collecte, les différentes utilisations courantes faites des données. Les contraintes ont été aussi relevées notamment l'insuffisance et la non-permanence des financements et l'absence de la coordination.

En ce qui concerne les statistiques sur les marchés à bétail, une enquête sur les marchés à bétail permet de produire régulièrement des données sur les ventes, l'offre et les prix des animaux. La diffusion des données est faite sur des supports appropriés (radio, note et rapport) et à des périodicités variées (hebdomadaire, trimestrielle et annuelle).

Papier 3.5. Revue des statistiques courantes santé animale Angola

La communication de l'Angola a porté sur une présentation de l'élevage en Angola ainsi que le système d'information sanitaire. Elle a mis l'accent sur la mauvaise qualité des données sur les effectifs dont l'estimation est difficile à cause des longues années de guerre. Le système d'information sanitaire existe mais les informations produites ne sont pas fiables pour faire le point de la situation épidémiologique.

Point saillants des débats sur le thème 3

Les débats sur le thème 3 ont permis de dégager quelques recommandations devant permettre d'améliorer la production des statistiques courantes sur l'élevage dont les plus importantes sont :

- ✓ la nécessité de collaboration entre les différents organismes et le travail en partenariat ;
- ✓ le renforcement des capacités nationales de collecte à la base pour améliorer la qualité des statistiques ;
- ✓ l'harmonisation et la coordination des méthodes de collecte de données dans les Etats ;
- ✓ la mise en place des mécanismes de validation des données (réunions périodiques des personnes concernées) ;
- ✓ la nécessité de documenter les raisons de modifications apportées après vérification à la base ;
- ✓ la nécessité de bien définir en matière de recensement de l'Elevage, les concepts de base notamment l'unité statistique.

Pour améliorer la production des données relatives aux produits de l'élevage, il y a lieu de mettre à jour à partir d'enquêtes ponctuelles les coefficients techniques permettant d'estimer ces produits.

Il a été reconnu la pertinence de recueil des prix du bétail sur les marchés notamment pour assurer une meilleure transparence des marchés mais les critères qui entrent en ligne de compte dans la détermination de ces prix doivent être définis en association avec les opérateurs économiques.

Pour assurer le financement des services de statistiques en général et ceux de statistiques de l'Elevage en particulier, il a été préconisé la mise en place d'un fonds de soutien aux activités statistiques accompagné d'un programme statistique intégré à moyen et long terme et le renforcement institutionnel.

Dans le domaine de la santé animale, il a été reconnu l'importance de l'information sur l'épidémiologie-surveillance et son accessibilité rapide aux autorités pour la prise de décision.

Compte tenu de la fluidité des frontières, il est reconnu que les statistiques du commerce extérieur sur le bétail, obtenues à partir des sources douanières, sont en deçà de la réalité d'où la nécessité de les corriger en faisant recours à d'autres sources telles que les postes phytosanitaires et autres.

6.4 Thème 4 : Méthodes de recensement du cheptel nomade et transhumant.

Quatre communications ont été présentées sur les méthodes de recensement du cheptel transhumant.

Papier 4.1 Méthodes du recensement du cheptel nomade et transhumant – Recommandations de la FAO

La communication de la FAO a fait une revue des méthodes possibles utilisées pour le recensement du cheptel nomade et transhumant dans quelques pays d'Afrique et du proche orient. Cinq principales méthodes ont été exposées dont la méthode du groupe tribale, la méthode des points d'eau, la méthode des parcours de bétail, l'observation aérienne et l'utilisation de l'imagerie satellite. Pour chacune de ces méthodes, les conditions d'utilisation, les avantages et les limites ont été spécifiés.

Papier 4.2 Méthodes du recensement du cheptel nomade et transhumant – Recommandations de ILRI

La communication de ILRI a d'abord définit les concepts de transhumance et de nomadisme et a présenté une méthodologie générale de recensement du cheptel transhumant et nomade par la technique des points d'eau. Elle a mis l'accent sur les informations préalables dont il faut disposer pour faire les bons choix méthodologiques. La communication a passé en revue d'autres méthodes utilisables (recensement aérien, utilisation des images satellites) et a énuméré les principales difficultés liées au recensement du cheptel.

Papier 4.3 Méthodes du recensement du cheptel nomade et transhumant – Expériences du Sénégal

La communication du Sénégal a présenté le dispositif de collecte des données courantes sur l'élevage au Sénégal qui est construit autour de la Direction de l'élevage qui s'appuie sur les services déconcentrés.

La méthodologie proposée pour la conduite du recensement national de l'élevage (RNE) a été présentée. Le recensement national de l'agriculture du Sénégal réalisée en 1998 a pris en compte le cheptel attaché aux exploitations agricoles. Il s'agit pour le RNE de compléter l'information en procédant au recensement du cheptel des ménages ruraux non agricoles et des ménages urbains ainsi que le cheptel transhumant. Deux méthodes de dénombrement sont prévues.

Pour la première, il s'agit de la méthode des vols systématiques de reconnaissance (VSR) qui permet d'obtenir les effectifs globaux du cheptel selon la technique d'échantillonnage systématique. Les paramètres observés portent sur les bovins, les petits ruminants, les équins, les asins et les camelins. Cette méthode concerne les régions Nord du Sénégal.

La deuxième méthode va concerner toutes les zones survolées ainsi que celles qui n'ont ne seront pas touchées par la méthode des VSR.

Trois grandes strates sont considérées. Il s'agit de la zone rurale sédentaire agricole et non agricole ; dans cette zone, l'enquête va concerner les ménages ruraux non agricoles pour lesquels la base de sondage pourrait être fournie par le recensement national de l'agriculture. La deuxième zone est constituée par les localités érigées en communes avant 1988 pour laquelle, il sera procédé à un recensement exhaustif pour disposer d'une base de sondage des ménages pratiquant l'élevage suivi d'un sondage aléatoire à deux degrés pour la collecte des données. La troisième zone est la zone rurale de transhumance, représentée par les campements d'hivernage autour des forages et mares, qui ne dépendent pas des ménages ruraux agricoles et des villages considérés dans le recensement de l'agriculture pour laquelle la méthode des points d'eau sera appliquée.

Papier 4.4 Méthodes du recensement du cheptel nomade et transhumant – Expérience du Mali

La communication du Mali a présenté la méthodologie préconisée pour le recensement du cheptel nomade qui devrait se dérouler en mars-avril 2001. Il s'agit d'une expérimentation concrète de la méthode des points d'eau. La méthodologie a été exposée en détail. Les différentes pratiques de la transhumance, les périodes de transhumance et les zones d'élevage nomade et transhumant du pays qui font l'objet du recensement ont été spécifiées. Un recensement des points d'eau dans les zones de transhumance a été effectué. La méthode de comptage du cheptel est préconisée pour chacun des deux types de points d'eau correspondant à deux types de zone de concentration des animaux au Mali (eaux souterraines et eaux de surface). Le cas spécifique des vaches en lactations, des veaux et des chèvres qui ne quittent pas ou ne s'éloignent pas des campements a été étudié et pris en compte.

Les coordonnées géographiques des points d'eau seront relevées à l'aide des GPS pour permettre une présentation cartographique des données.

Points saillants du thème 4

Les débats ont été surtout focalisés sur la pertinence des méthodes présentées. Les observations suivantes sont issues des débats :

- ✓ Il a été convenu qu'il n'y pas de méthode universelle pour dénombrier le cheptel nomade et transhumant ; le choix d'une méthode dépend des moyens disponibles, des objectifs à atteindre et les spécificités des pays.
- ✓ Il a été reconnu la nécessité de bien connaître au préalable les pratiques de transhumance et de nomadisme du pays avant d'entreprendre la conception de la méthodologie.
- ✓ Il a été reconnu que l'estimation des effectifs des camelins est toujours imprécise, au regard des méthodes jusque là utilisées, d'où la nécessité de pousser la réflexion méthodologique pour cette espèce.
- ✓ Nécessité de former les agents chargés de la collecte des statistiques de l'élevage aux méthodes statistique de la collecte, exploitation et analyse des données.
- ✓ Il a été reconnu que la sensibilisation est un facteur important de réussite des recensements du cheptel. Il est donc nécessaire d'associer les professionnels de bétail et de la viande dans la conception et la mise en œuvre des enquêtes et recensement de l'élevage.
- ✓ Compte tenu des difficultés liées au comptage des animaux, l'utilisation d'outils simples et fiables comme le « chapelet » est recommandé.
- ✓ Compte tenu des spécificités du dénombrement du cheptel nomade et transhumant, il est recommandé la collaboration entre pays voisins pour permettre aux uns et aux autres de saisir les flux migratoires au-delà des frontières.

- ✓ Lors du recensement du cheptel nomade et transhumant, il y a lieu d'accorder une attention particulière à la présence des animaux sédentaires.
- ✓ Afin de disposer des données géo-référencées, il faudra envisager l'utilisation des outils de SIG.

6.1 Thème 5 : Méthode de collecte des données du suivi des paramètres zootechniques.

Quatre communications ont été présentées sur les méthodes de collecte des données sur le suivi des paramètres zootechniques. Celles de ILRI et du CILSS ont présenté une revue des méthodes possibles utilisées et leurs limites.

Les communications de la Centrafrique et de la Mauritanie ont traité des expériences nationales en la matière et des résultats obtenus.

Papier 5.1 : Méthodes de collecte des données du suivi des paramètres zootechniques – Recommandations de ILRI

La communication de ILRI a présenté un panorama de paramètres zootechniques et leur interprétation pour caractériser la dynamique et la productivité du troupeau ainsi que les paramètres de performance individuelle des animaux utilisés pour l'estimation de la production (viande, lait, etc.).

La communication a traité aussi de la question du suivi du troupeau par la méthode de suivi individuel des animaux. Les informations sur les logiciels spécialisés pour la gestion des données de l'élevage (LIMS fourni gratuitement par ILRI) et pour la gestion des données recueillies lors des enquêtes de suivi des troupeaux (LASER distribué par le CIRAD) ont été fournies.

Papier 5.2 Méthodes de collecte des données du suivi des paramètres zootechniques – Recommandations du CILSS

La communication du CILSS a porté sur les méthodologies d'évaluation zootechnique. La présentation donne un bref aperçu des variables zootechniques, des différentes méthodologies de collecte des données et enfin des aspects portant sur l'analyse de ces données.

Pour les dispositifs d'observation, la présentation a relevé que les objectifs doivent être bien définis en fonction des aspects micro et macro- économiques mais aussi de la définition du système à étudier et de l'unité d'observation. Parmi les contraintes et difficultés, les typologies et l'échelle géographique, les omissions dans les enquêtes rétrospectives, la détermination de l'âge des animaux ont été relevées.

La deuxième partie de l'exposé a porté sur l'expérience du projet AP3A du CILSS dans l'utilisation des données sur les paramètres zootechniques. Cette expérience a permis de relever le degré d'hétérogénéité des données sur les paramètres zootechniques dans les pays du CILSS.

Papier 5.3 : Méthodes de collecte des données du suivi des paramètres zootechniques – expérience de la Centrafrique

La communication du Centrafrique a porté sur le système statistique de l'élevage et les statistiques courantes régulièrement produites.

La méthodologie de l'enquête suivi des élevages trypanotolérants réalisée en 1997 a été exposée. Cette enquête a été réalisée en deux phases. Une première phase qui a consisté au recensement exhaustif des élevages trypanotolérants a permis de dresser la typologie des élevages en trois types (élevages sans reproducteur, élevages constitués uniquement d'animaux de traction et les élevages constitués de matrices et de reproducteurs).

La deuxième phase a constitué en l'échantillonnage de 28 élevages parmi les élevages entiers et en un suivi des paramètres zootechniques. L'enquête qui a duré 12 mois a permis de calculer un nombre important de paramètres parmi lesquels :

- Les paramètres de production (taux de mortalité global, taux de mortalité par catégorie, taux de pertes et de vols global, taux de pertes et vols par catégorie, le nombre de femelles par reproducteurs) ;
- Les paramètres d'exploitation (taux de croissance, taux d'exploitation) ;
- Les paramètres de reproduction (taux de fécondité, taux de fertilité, taux d'avortement, le sexe-ratio des veaux, l'âge au premier vêlage).

Papier 5.4 : Méthodes de collecte des données du suivi des paramètres zootechniques – Expérience de la Mauritanie

La communication de la Mauritanie a présenté le système statistique de l'élevage et les statistiques produites

Les données relatives à la comptabilité nationale sont générées un modèle (MEMAU AGRO) géré conjointement par la Direction des Politiques et du Suivi-Evaluation du ministère du Développement Rural et de l'Environnement et la Direction des Etudes et de la Planification du Ministère des Affaires Economiques et du Développement.

Le module AGRO d'un modèle (MEMAU) permet le calcul des données sur production du lait, de viande, des cuirs et peaux, et sur la valeur ajoutée du secteur de l'élevage. Les hypothèses de travail sont le résultat de concertation entre experts nationaux et internationaux du domaine.

En ce qui concerne son expérience en matière de suivi des paramètres zootechniques, la Mauritanie a réalisé une enquête Suivi des Paramètres Zootechniques (Enquête SUPZOO). Les résultats de cette enquête portent sur :

- le taux de fertilité ;
- le taux de fécondité ;
- le taux de mortalité ;
- le taux d'exploitation ;
- le croît brut et naturel.

Points saillants des débats sur le thème 5

Des débats qui ont suivi, il ressort les observations suivantes :

- ✓ Il a été reconnu l'importance des paramètres zootechniques, notamment celles relatives à l'économie et la dynamique du troupeau.
- ✓ Il a été reconnu la nécessité d'avoir une base de sondage fiable et accessible au niveau national pour les enquêtes de suivi du troupeau.
- ✓ l'importance du suivi des pâturages dans les activités de statistiques de l'élevage a été notée.
- ✓ Il a été reconnu l'importance de la collaboration entre statisticiens et spécialistes de l'élevage afin de développer des méthodologies adéquates pour les recensements et enquêtes de l'élevage.

6.6 Thème 6 : Comptes disponibilité / emploi des produits de l'élevage

Papier 6.1 : Les comptes disponibilité utilisation des produits de l'élevage – Recommandations de la FAO

La FAO a présenté une communication sur les comptes disponibilités / utilisations des produits de l'élevage. Cette communication donne un aperçu général sur la façon dont les Comptes Disponibilités/utilisations et les bilans alimentaires des produits de l'élevage sont établis. Il fait aussi une analyse de la qualité des données y relatives. La première partie présente la signification des «Comptes Disponibilité/Emploi » et des « Bilans Alimentaires ». Tandis que la deuxième partie définit les différents postes du bilan. La troisième partie fait une revue de quelques données tirées de la base de données FAOSTAT. Enfin, la dernière partie dresse une analyse de la qualité des données utilisées pour l'établissement des dits comptes.

Points saillants des débats sur le thème 6

A l'issue de la présentation de la FAO, l'atelier a reconnu l'importance des bilans disponibilités / utilisations des produits de l'élevage et des bilans alimentaires comme un outil informationnel de décisions, et des souhaits ont été formulés pour que la FAO travaille au renforcement des capacités des Etats à leur élaboration (pour les pays qui en feraient la demande).

A cet égard, l'organisation d'ateliers de formation sur les comptes disponibilités / utilisations des produits de l'élevage pourrait être envisagée.

Les pays qui disposent de capacités ont été fortement encouragés à construire les bilans alimentaires et de rendre plus disponibles les données y relatives notamment les coefficients techniques de conversion.

6.7 Thème 7: Statistiques de l'élevage dans le cadre d'un système national d'information sur l'alimentation et l'agriculture.

Trois communications ont été présentées sur ce thème.

Papier 7.1: Statistiques de l'élevage dans le cadre d'un système national d'information sur l'alimentation et l'agriculture – Recommandations de la FAO

La première communication a été présentée par la FAO.

Dans l'introduction, l'auteur de la présentation du papier a décrit ce que c'est qu'un système national d'information et a fait remarquer que le système national d'information sur l'alimentation et l'agriculture était une sous-composante du système national d'information tout court. Par ailleurs, il a fait remarquer que les statistiques de l'élevage s'inscrivaient parfaitement dans le cadre du système national d'information sur l'alimentation et l'agriculture.

L'auteur a ensuite décrit le domaine couvert par le système national d'information sur l'alimentation et l'agriculture ainsi que les informations détaillées requises en matière des statistiques de l'élevage, telles que recommandées par la FAO. Ces informations portent sur le type de système de production ainsi que le nombre d'animaux par espèce animale, et pour chaque espèce les informations suivantes :

- la structure et la gestion du troupeau ;
- les services vétérinaires ;
- la nutrition ;
- la main-d'œuvre ;
- les autres facteurs de productions ;
- la production.

Par ailleurs il a été indiqué les sources potentielles des statistiques sur l'élevage qui se résument ainsi qu'il suit:

- les recensements de l'agriculture;
- les recensements du bétail ;
- les services vétérinaires ;
- les enquêtes périodiques sur la production agricole ;
- les enquêtes sur la gestion des exploitations agricoles ;
- les enquêtes sur les revenus et dépenses des ménages ruraux ;
- les fichiers administratifs ;
- les fichiers des localités ;
- les publications statistiques internationales ;
- les recherches technologiques.

Papier 7.2: Statistiques de l'élevage dans le cadre d'un système national d'information sur l'alimentation et l'agriculture – Par Oumar COULIBALY (Consultant)

Le deuxième papier a été présenté par M. Oumar COULIBALY (consultant statisticien). Après avoir donné la définition de système national d'information, la communication a mis l'accent sur la définition des principales statistiques, les

sources de données, et les principales utilisations notamment les comptes nationaux, la sécurité alimentaire et l'élaboration de matrices ressources / emplois des principaux produits de l'élevage.

Papier 7.3 : Statistiques de l'élevage dans le cadre d'un système national d'information sur l'alimentation et l'agriculture – Expérience de la Côte d'Ivoire

La communication de la Côte d'Ivoire a décrit dans sa première partie le système statistique de l'élevage ivoirien. Les différentes structures étatiques et privées intervenant dans la production des statistiques ont été énumérées ainsi que les données régulièrement produites.

Dans la deuxième partie de la communication, il a été présenté les grandes orientations de la politique de l'élevage en Côte d'Ivoire depuis 25 ans qui a permis un essor de la production et le rôle de la statistique pour la planification des besoins, la définition des politiques d'importation et la prise de décision rapide dans le domaine de la santé animale.

Points saillants des débats sur le thème 7

Des débats autour de ce thème, il est ressorti les souhaits suivants :

- la prise en compte par la FAO de l'existence et de la consolidation des regroupements économiques régionaux (UEMOA, CEMAC, etc.) et de leurs besoins dans l'élaboration de ses programmes de coopération et d'appui technique ;
- le renforcement des échanges entre la recherche et la statistique en vue d'améliorer les méthodes ;
- la prise en compte des abattages familiaux ;
- il a été reconnu l'importance des données collectées sur les marchés à bétail et les abattages, publiées au niveau régional par la Conférence des Ministres de l'Agriculture de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (CMA/OC) ; compte tenu de l'arrêt des financements, l'atelier recommande aux autorités nationales et aux organisations régionales et internationales de rechercher d'autres sources de financement pour la poursuite de ces activités.

6.8 Thème 8 : Programme de renforcement des capacités de production, d'analyse et de diffusion des statistiques de l'élevage, calendrier et répartition des rôles entre les institutions sous-régionales parties prenantes.

Deux communications ont été présentées sur ce sujet. La première a été faite par la FAO et la deuxième par AFRISTAT.

Papier 8.1 : Programme et plan d'actions pour l'amélioration de statistiques de l'élevage et le renforcement des capacités – Recommandations de la FAO

La communication de la FAO a présenté les initiatives internationales pour le développement des statistiques en Afrique notamment l'initiative et le programme FAO/Banque Mondiale pour le renforcement des systèmes nationaux de statistiques

agricoles et alimentaires, l'initiative PARIS21, le plan d'action d'Addis-Abeba et le PROSMIC d'AFRISTAT.

La situation actuelle des systèmes statistiques, les contraintes et les possibilités et opportunités offertes pour le développement des statistiques agricoles en général et des statistiques de l'élevage en particulier ont été présentées.

Les objectifs, stratégies, les phases et les activités du programme FAO/ Banque Mondiale ont été présentées.

La communication a conclu en présentant des propositions pour l'amélioration des statistiques de l'élevage en trois phases.

Papier 8.2 : Programme et plan d'actions pour l'amélioration de statistiques de l'élevage et le renforcement des capacités – Recommandations d'AFRISTAT

La communication d'AFRISTAT a présenté une proposition de programme de renforcement des capacités opérationnelles des services de statistiques de l'élevage.

La communication a ensuite présenté une proposition pour l'élaboration du programme, notamment les principales étapes et la collaboration nécessaires des pays et des institutions internationales, régionales et sous-régionales présentes pour mener à bien une telle activité.

Points saillants des débats sur thème 8

Après les deux présentations, les débats ont tourné autour des points suivants :

- Il a été reconnu la tendance à faire de nouvelles enquêtes avant la valorisation des données existantes dans les pays. En outre, il n'y a pas de priorisation des données dans les programmes de collecte.
- La question du perfectionnisme des statisticiens dans l'élaboration des données qui entraîne des délais longs dans la mise à disponibilité des données a été relevée.
- La nécessité de créer un réseau de statisticiens et spécialistes chargés des statistiques de l'élevage a été relevée.
- Il a été reconnu la nécessité d'élaborer un plan d'action pour l'amélioration des statistiques de l'élevage en coordination avec les initiatives au niveau régional et international.

7. Recommandations

Au cours de l'atelier technique sous-régional, FAO/AFRISTAT sur les statistiques de l'élevage, les communications sur huit thèmes ont été présentées et discutées. Les participants ont ensuite travaillé au sein de 3 commissions. A la suite des travaux en commissions, l'atelier a fait le diagnostic des statistiques de l'élevage à savoir :

- les aspects institutionnels ;
- la collecte et l'exploitation des données ;
- l'analyse et la diffusion des données.

Les contraintes suivantes ont été relevées :

- l'absence de politique et de coordination de la production statistique ;
- l'insuffisance du personnel tant en qualité qu'en nombre ;
- le faible équipement des services ;
- l'absence de recensement récent de l'élevage dans la plupart des pays ;
- l'inexistence de base de sondage adaptée, actuelle ;
- l'inexistence de base de données sur les paramètres zootechniques ;
- l'inadéquation des méthodes de collecte et de suivi des paramètres zootechniques ;
- l'absence de manuel de procédure pour l'élaboration des statistiques de l'élevage ;

Eu égard à ces contraintes, il a formulé les recommandations suivantes :

RECOMMANDATIONS D'ORDRE GENERAL

1. L'atelier recommande la mise en place d'un Réseau Africain des Statistiques de l'Élevage (RASE) composé des statisticiens et spécialistes de l'élevage et intéressés par le développement des statistiques de l'élevage en Afrique. Le RASE aura pour but essentiel de faciliter les contacts et les échanges d'information sur les expériences en cours et les nouveaux développements en matière des statistiques de l'élevage. Le secrétariat et la coordination du RASE seraient assurés au niveau continental par la FAO à travers le secrétariat de l'AFCAS. AFRISTAT ferait de même pour les pays qu'il couvre.
2. L'atelier recommande que la FAO et AFRISTAT élaborent (avant fin 2001) un plan d'action pour l'amélioration des statistiques de l'élevage en commençant par les pays couverts par AFRISTAT (avec possibilité d'extension aux autres pays africains). Le plan d'action devra tenir compte des initiatives en cours dans le domaine des statistiques au niveau régional et international. Une proposition concernant ce plan devra être examinée et amendée par le comité de suivi. Elle sera par la suite soumise aux institutions habilitées en vue de la mobilisation des financements.

3. Afin de suivre la mise en œuvre des recommandations de l'atelier (notamment l'élaboration du plan d'action pour l'amélioration des statistiques de l'élevage en Afrique) l'atelier recommande la mise en place d'un comité de suivi composé des représentants des pays et des organismes comme suit :

- Président : Mali
- Vice-président : Cameroun
- Secrétariat : FAO et AFRISTAT
- Pays membres : Sénégal, Mauritanie et Guinée
- Organismes sous-régionaux membres : UEMOA, CILSS, CEBEVIRHA

Ce comité sera chargé d'examiner notamment les propositions du plan d'action et pourrait tenir sa première réunion en marge de la prochaine session de l'AFCAS prévue en septembre 2001 en Afrique du Sud pour les membres du comité présents.

4. Compte tenu de l'importance des bilans disponibilité/utilisation des produits d'élevage et des bilans alimentaires comme outil informationnel de décision, l'atelier recommande et encourage les pays à produire et diffuser annuellement des bilans alimentaires sur la base de la méthodologie recommandée par la FAO. Pour ce faire :

- Les pays sont invités à mettre sur pied des groupes de travail et de contact (« focal point ») constitués par des professionnels nationaux intéressés par les différents postes des bilans alimentaires (là où ces groupes n'existent pas encore).

La FAO, en collaboration avec le CILSS et par le biais des comités nationaux de sécurité alimentaire, est invitée à apporter une assistance en formation aux pays qui en feront la demande.

RECOMMANDATIONS SPECIFIQUES

A. AU PLAN INSTITUTIONNEL

1. A l'adresse des pays

- la mise en place d'un dispositif institutionnel adéquat et pérenne au niveau sectoriel, national et régional ;
- la pérennisation du financement des activités de collecte, d'analyse et de diffusion des données statistiques en général et des statistiques de l'élevage en particulier par l'affectation de ressources nationales régulières (exemple : la taxe statistique) ;
- l'élaboration et/ou le renforcement des programmes nationaux intégrant les statistiques de l'élevage définis en fonction des politiques de développement national ;
- le renforcement des structures régionales de coordination et d'appui aux statistiques.

2. A l'attention des organisations internationales, régionales et sous-régionales

- *l'assistance aux pays en matière d'expertise, de formation et de recherche de financement dans le domaine statistique ;*
- *une plus grande contribution dans le développement des statistiques de l'élevage et leur appui dans la vulgarisation des techniques d'investigation.*

B. AU PLAN DE LA PRODUCTION DES STATISTIQUES DE L'ELEVAGE

A l'adresse des pays et des organisations internationales, régionales et sous-régionales

- l'amélioration, l'harmonisation des méthodologies de production des statistiques de l'élevage ;
- l'harmonisation des concepts utilisés par les différents services concernés par la production des statistiques de l'élevage ;
- la coordination de la production des statistiques de l'élevage dans le cadre de la mise en œuvre du Programme National Statistique ;
- la poursuite de la recherche méthodologique ;
- l'échange d'expérience entre pays ;
- la valorisation maximale des sources administratives ;
- la réalisation des enquêtes sur les données des productions et de la santé animale ;
- l'élaboration des bases de sondage pour les enquêtes élevage.

C. AU PLAN DE LA VALORISATION DES STATISTIQUES DE L'ELEVAGE

A l'adresse des pays et des organisations internationales, régionales et sous-régionales

- L'appui dans la formation du personnel chargé des statistiques de l'élevage pour l'analyse et la diffusion des données ;
- l'amélioration du traitement, de la diffusion et de l'accessibilité des données par le biais des nouvelles technologies de l'information ;
- La mise en place des bases de données statistiques partagées, accessibles et régulièrement mises à jour ;
- Le soutien des publications régionales existantes ;

D. AU PLAN DES BESOINS STATISTIQUES PRIORITAIRES

A l'adresse des pays.

L'atelier a recommandé que les pays produisent régulièrement les statistiques minimales suivantes :

- effectif du cheptel : bovins, ovins, caprins, camelins, porcins, asins, équins, volailles ;
- les paramètres zootechniques : croit du cheptel, taux d'exploitation, taux de mortalité, taux de fécondité, structure démographique ;

- les produits animaux (viande, lait, cuirs et peaux) ;
- le commerce (exportations et importation de bétail, lait et produits laitiers, volaille, viandes et cuirs et peaux), prix du bétail, les animaux présentés et les animaux vendus (bovins, ovins, caprins) ;
- la santé animale (suivi épidémiologique permanent, vaccination) ;
- les infrastructures d'élevage ;
- les pâturages.

ATELIER TECHNIQUE SOUS REGIONAL SUR LES STATISTIQUES DE L'ELEVAGE

LISTE DES PARTICIPANTS

Noms et Prénoms	Titre	Adresse	Téléphone/Fax/Email
BIDA-KETTE Reginald	Directeur des statistiques et de la documentation	Direction des statistiques et de la documentation Ministère de la Promotion du Monde rural B.P. 786 Bangui CENTRAFRIQUE	Tél. (236) 61 26 61 Fax – Email (S/C Représentation de la FAO en RCA)
DIALLO Mahamat	Chef de Bureau des statistiques de l'élevage	Agence National de Développement de l'Elevage B.P. 1509 Bangui CENTRAFRIQUE	Tél. (236) 61 09 02/61 84 15 Fax (236) 61 84 15 Email (S/C Représentation de la FAO en RCA)
ROUAMBA Jean-Paul	Chef de service des statistiques animales (SSA)	DEP/MRA 03 B.P. 7026 Ouagadougou 03 BURKINA FASO	Tél. (226) 31 06 93 Fax : jrouamba@yahoo.fr
MOUGABE Lotard	Chef de Division de la Statistique Agricole	Ministère de l'Agriculture B.P. 441 N'Djaména TCHAD	Tél. (235) 52 39 54 Fax : Email :
SOUSSIA Lhong Fang	Division de la statistique de l'Elevage	Direction de l'Elevage B.P. 750 N'Djaména TCHAD	Tél. (235) 52 98 53 Fax : Email :
FOFANA Kabiné	Chargé d'études à la section statistiques courantes et documentation	Service National des statistiques agricoles (SNSA/MAE) B.P. 576 Conakry GUINEE	Tél. (224) 41 49 72 Fax((224) 41 49 72 Email dne-cep@eti.net.gn
KEITA Fodé Sory	Chef de la cellule études et planification	Direction Nationale de l'Elevage B.P. 559 Conakry GUINEE	Tél. (224) 45 52 27 Fax (224) 45 20 47 Email : dne-cep@eti.net.gn
DEME Ibrahima	Docteur Vétérinaire Conseiller Technique	Direction de l'Elevage B.P. 67 Dakar SENEGAL	Tél. (221) 821 32 28 Fax (221) 821 91 22 Email :ideme@hotmail.com
SOUMARE Harouna	Chef Division des statistiques agricoles	Direction de l'Analyse de la Prévision et des statistiques (DAPS) B.P. Dakar SENEGAL	Tél. (221) 821 08 53 Fax (221) 821 08 53 Email : spsar@telecomplus.sn

Noms et Prénoms	Titre	Adresse	Téléphone/Fax/Email
DIEDHIOU Mamadou Lamine	Chef de l'Unité de Biométrie	ILRI P.O. Box 5689 Addis Abeba ETHIOPIE	Tél. (251 1) 61 32 15 Fax (251 1) 61 18 92 Email : m.diedhiou@cgiar.org
DIAGANA Dieydi	Chef du service Elevage	Direction de l'Elevage et de l'Agriculture B.P. 180 Nouakchott MAURITANIE	Tél. (222) 25 78 79 Fax (222) 25 78 79 Email :
DARE Issoufou	Directeur des Ressources Animales	UEMOA 01 B.P. 543 Ouagadougou 01 BURKINA FASO	Tél. (226) 31 88 73 à 76 Fax (226) 31 88 72 Email : issoufou.dare@uemoa.bf
AYISSI Timothée	Chef de l'Unité de méthodologie des enquêtes et recensements agricoles	MINAGRI – DEPA – CES Yaoundé CAMEROUN	Tél. (237) 22 20 70 / 99 09 17 Fax (237) 23 97 49 Email :
RAMDE Tinga	Chargé de la commercialisation et du traitement des données statistiques	CEBV 01 B.P. 638 Ouagadougou 01 BURKINA FASO	Tél. (226) 30 62 67 Fax (226) 30 62 68 Email : cebv@cenatrin.bf
TINDREBEOGO Hamadou	Chef de service des statistiques agricoles	Ministère de l'Agriculture /DEP B.P. Ouagadougou – BURKINA FASO	Tél. (226) 32 45 77 Fax Email :
AGBOSSOU Dagla Ahlonko	Chef de Division des statistiques agricoles	Direction des statistiques agricoles, de l'informatique et de la documentation B.P. 8377 Lomé TOGO	Tél. (228) 21 60 13 Fax (228) 21 60 12 Email :
HOUNKANLI Yaovi	Chef Division de la Promotion de l'Elevage	Direction de l'Elevage et de la Pêche B.P. 354 Lomé TOGO	Tél. (228) 21 60 33 Fax (228) 21 71 20 Email : cebv@cafe.tg
HADI MOUSSA Gourgoudou	Chef Division statistiques, commercialisation, documentation de l'Elevage	Ministère des Ressources animales B.P. 12097 Niamey NIGER	Tél. (227) 73 72 96 Fax (227) 72 27 75 Email : sscdsimb@intnet.ne

Noms et Prénoms	Titre	Adresse	Téléphone/Fax/Email
DADDY Dan Bakoye	Chef de service des statistiques agricoles	Direction de l'agriculture B.P. 323 Niamey NIGER	Tél. (227) 72 27 75 / 75 23 35 Fax (227) 72 27 75 Email : sscdsimb@intnet.ne
BERTE Kassoum	Responsable suivi Evaluation	Direction Nationale de l'Appui au Monde Rural – MDR B.P. 1098 Bamako MALI	Tél. (223) 21 39 14 Fax (223) 22 85 49 / 22 03 07 Email : dnamr@malinet.ml
NGOPYA François	Statisticien	FAO – Bureau sous-régional P.O. Box 3730 Hararé ZIMBABWE	Tél. (263 4) 26 55 11 Fax (263 4) 70 07 24 Email : François.NGOPYA@fao.org
COULIBALY Oumar	Consultant	B.P. 7026 Bamako MALI	Tél. (223) 20 73 71 Fax Email :
NGENDAKUMANA Vincent	Statisticien	Division de la statistique de la FAO (ESSB) Rome Italie	Tél. (39) 06 57 05 21 69 Fax (39) 06 57 05 56 15 Email : Vincent.Ngendakumana@fao.org
KOFFI BOH Edouard	Chef service des statistiques courantes	MINAGRA 03 B.P. 2004 Abidjan 03 COTE D'IVOIRE	Tél. (225) 20 21 85 26 Fax (225) 20 21 58 63 Email : dsdi@avisoci.ci
DJABY Bakary	Agropastoraliste	CILSS – AGRHYMET B.P. 11011 Niamey NIGER	Tél. (227) 73 31 16 Fax (227) 73 24 35 Email : djaby@sahel.agrhymet.ne
KEITA Naman	Statisticien	Division de la Statistique de la FAO (ESSS) Via delle Terme di Caracella 00100 Rome Italie	Tél. (39) 06 570 56 880 Fax (39) 06 570 55 615 Email : Naman.Keita@fao.org
COULIBALY Mamadou	Pastoraliste	DNAER B.P. 275 Bamako MALI	Tél. (223) 22 58 50 Fax (223) 22 34 11 Email : dnaer@malinet.ml

Noms et Prénoms	Titre	Adresse	Téléphone/Fax/Email
TSANGUEU Paul	Chef de Division des Etudes et de la Coopération	Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales Yaoundé CAMEROUN	Tél. (237) 31 60 47 Fax Email
OUEDRAOGO Eloi	Expert en statistiques agricoles	AFRISTAT B.P. E 1600 Bamako MALI	Tél. (223) 21 55 00 Fax (223) 21 11 40 Email : Eloi.Ouedraogo@afristat.org
DEMBELE Amadou	Chef section statistiques courantes	OMBEVI B.P. 1382 Bamako MALI	Tél. (223) 22 38 58 Fax (223) 22 49 79 Email : ombevi@cefib.com
DITUTALA Lucas Simao	Chef de service santé animal et Santé publique vétérinaire	DNAP/MINADER B.P. 32 4067 Luanda ANGOLA	Tél. (2442) 32 40 76/35 2 42 Fax (244 2) 32 40 67 Email : dnap@cbonet.net
DJAN Nakan Vincent	Chargé d'Etude au Service d'Etude et de Suivi, chargé de la statistique	Service Etude et Suivi chargé des statistiques 19 B.P. 1045 Abidjan 19 COTE D'IVOIRE	Tél. (225) 20 21 88 75 Fax (225) 20 21 38 52 Email
BOUBA Khalidou	Directeur de la Production animale	CEBEVIRHA B.P. 665 N'Djaména TCHAD	Tél. (235) 52 76 49 / 8410604 Fax (235) 52 76 49 Email
NJAMEN Denis	Statisticien, Chef de la Cellule Informatique	Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales Yaoundé CAMEROUN	Tél. (237) 31 60 47 Fax (237) 22 14 05 Email: njamen.denis@camarail.com
Mohamed Moustapha Idoumou OULD ABDI	Directeur Adjoint Direction des Politiques et du Suivi - Evaluation	Ministère du Développement rural et de l'environnement BP 5054 Nouakchott Mauritanie	Tél. (222) 25 24 03 Fax (222) 31 18 57 Email : Dpse-dir@toptechology.mr

Annexe 2 :

DISCOURS DE MONSIEUR LE MINISTRE DU DEVELOPPEMENT RURAL A L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE L'ATELIER TECHNIQUE SOUS-REGIONAL SUR LES STATISTIQUES DE L'ELEVAGE, Bamako, 12 mars 2001

- Monsieur le Représentant de la FAO au Mali ;
- Monsieur le Directeur Général d'AFRISTAT ;
- Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations régionales et internationales ;
- Madame le Directeur National de la Statistique et de l'Informatique ;
- Mesdames et Messieurs les Directeurs centraux du Ministère du développement rural du Mali ;
- Messieurs les experts de la FAO ;
- Chers invités ;
- Mesdames et messieurs les séminaristes.

Je voudrais tout d'abord, au nom du Ministre du Développement Rural empêché, souhaiter la bienvenue à Bamako aux participants de l'atelier sous-régional sur les statistiques de l'élevage organisé par la FAO en collaboration avec AFRISTAT.

Mesdames et messieurs

Il n'est plus besoin de rappeler ici l'importance du secteur de l'élevage dans nos économies. En effet ce secteur contribue pour une part importante au Produit Intérieur Brut, il constitue le deuxième ou le troisième secteur d'exportation de certains de nos pays et fournit une gamme de produits alimentaires importants pour la sécurité alimentaire de nos populations.

Par conséquent, les actions qui contribuent à l'amélioration de l'efficacité des systèmes d'élevage, à la promotion du commerce, à l'augmentation des revenus des éleveurs, à l'amélioration du niveau de vie des populations en assurant un accès suffisant des produits carnés aux populations constituent incontestablement les piliers essentiels de la politique de l'élevage de nos Etats.

Je voudrais aussi rappeler que la disponibilité d'une information statistique fiable et à jour est un des facteurs importants d'une saine formulation et d'un meilleur suivi des politiques.

En ce qui concerne le domaine de l'élevage, la question des statistiques reste entière. Les statistiques sur les effectifs du cheptel sont mal connues, le suivi des paramètres zootechniques des troupeaux n'est pas assuré, les statistiques sur la santé animale et sur le commerce de bétail et des produits animaux sont à améliorer.

Face à cette situation, les services de statistiques de l'élevage sont peu outillés. Le manque de ressources humaines, d'équipements de collecte et de traitement des statistiques limitent leur capacité opérationnelle à produire et à diffuser des statistiques de l'élevage fiables, pertinentes et opportunes pour la

prise de décision des acteurs gouvernementaux, des acteurs privés, des collectivités locales et des institutions de coopération.

Mesdames et messieurs les séminaristes,

Pendant une semaine, vous allez échanger sur les aspects techniques de l'élaboration des statistiques de l'élevage, discuter en particulier des besoins en données pour la planification et la conduite des politiques du secteur et faire une revue des statistiques de l'élevage dans les Etats de la sous-région.

Vous allez aussi passer en revue les activités de la FAO, d'AFRISTAT et d'autres organisations sous-régionales travaillant dans les domaines de la recherche, de la coordination et de l'harmonisation des politiques de l'élevage ici présentes, je veux citer l'UEMOA, la CEBV, la CEBEVIRHA, le CILSS et ILRI.

Enfin, vous proposerez des éléments d'un programme d'amélioration des statistiques de l'élevage et de renforcement des capacités des services producteurs des Etats de la sous-région. J'ose espérer que de vos réflexions sortiront des propositions concrètes pour améliorer les statistiques actuelles du secteur élevage

Mesdames et messieurs,

Je voudrais profiter de cette occasion pour saluer les efforts des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux qui ne cessent d'appuyer nos gouvernements dans le domaine de la production statistique.

Ces remerciements vont particulièrement à la FAO et AFRISTAT qui travaillent dans le sens du développement des statistiques agricoles et dont la collaboration a permis de tenir cet atelier combien important.

Avant de terminer, je voudrais encourager les techniciens des statistiques de l'élevage ici présents qui travaillent dans des conditions parfois difficiles, à œuvrer sans cesse dans le sens de l'amélioration des statistiques agricoles en général et des statistiques d'élevage en particulier.

Je souhaite plein succès à vos travaux et je déclare ouvert l'atelier technique sous-régional sur les statistiques de l'élevage.

Je vous remercie !

Annexe 3 :

ALLOCUTION D'OUVERTURE PRONONCEE AU NOM DU DIRECTEUR DE LA DIVISION DE LA STATISTIQUE DE LA FAO-ROME

**Monsieur le Ministre du développement rural
Monsieur le Directeur Général d'AFRISTAT,
Madame la Directrice nationale de la statistique et de l'informatique,
Monsieur le Directeur de la Cellule de planification et de statistique du
Ministère du développement rural,
Mesdames, messieurs les Experts représentant les institutions et organismes
régionaux et sous-régionaux
Mesdames, messieurs les séminaristes,
Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais tout d'abord, au nom du Directeur de la Division de la Statistique de la FAO-Rome, remercier le Gouvernement malien d'avoir accepté la tenue à Bamako, de cet Atelier technique sous-régional sur les statistiques de l'élevage, regroupant les spécialistes en statistiques de l'élevage venus de 11 pays africains francophones ainsi que des experts de la FAO, d'AFRISTAT, du CILSS, de ILRI, de la CEBV, de la CEBVIRAH et de l'UEMOA. Au niveau de la FAO, en plus de la division de la statistique, la division chargée de l'élevage ainsi que le bureau sous-régional de la FAO à Hararé apportent leur contribution à l'atelier.

Je voudrais ensuite remercier toutes les personnalités qui malgré leurs multiples occupations, ont bien voulu honorer de leur présence la cérémonie d'ouverture de cet atelier technique.

Je voudrais aussi remercier la Direction Générale d'AFRISTAT d'avoir bien voulu participer comme co-organisateur à la tenue de cette rencontre ainsi que les organismes sous-régionaux pour leur contribution technique à l'atelier.

Je voudrais enfin souhaiter la bienvenue à tous les experts et participants à la réunion.

Monsieur le ministre, Mesdames et Messieurs,

Depuis sa création en 1945, l'un des mandats essentiels de la FAO, inscrit dans sa constitution est de collecter, traiter, analyser, interpréter et diffuser l'information sur l'agriculture, l'alimentation et la nutrition.

Compte tenu de l'importance du secteur de l'élevage dans les économies d'un grand nombre de pays africains, l'amélioration des statistiques de l'élevage a toujours constitué une des préoccupations majeures pour la division de la statistique de la FAO. Les statistiques de l'élevage ont fait l'objet de plusieurs débats au cours des différentes sessions de la Commission Africaine des Statistiques Agricoles ("AFCAS") et de nombreuses recommandations ont ainsi été faites pour le développement de ces statistiques. Au cours de la seizième session de l'AFCAS tenue à Conakry (Guinée) en juin 1999, la nécessité d'améliorer les méthodologies et

procédures de collecte des données de l'élevage a été soulignée comme un des besoins majeurs et urgents des pays de la région.

L'importance des statistiques de l'élevage a été réaffirmée par l'AFCAS, notamment dans le cadre de l'appui à la formulation et la mise en œuvre des programmes d'amélioration de la ration alimentaire d'une grande partie de la population dans de nombreux pays africains. Le besoin de développer des programmes appropriés de statistiques de l'élevage a été souligné.

Je voudrais, au nom du directeur de la division de la statistique de la FAO, attirer l'attention des participants à l'atelier sur le fait que la qualité actuelle des statistiques de l'élevage en Afrique telle qu'elle apparaît dans les bases de données de la FAO, est en dessous de celle autres régions ou des autres produits. Cette situation ne permet pas de donner une image réelle de la place de l'élevage dans les économies africaines et handicape les efforts de planification et développement du secteur.

Monsieur le ministre, Mesdames et messieurs

Le présent atelier s'inscrit dans le cadre de l'assistance de la FAO et d'AFRISTAT pour le renforcement des capacités nationales en matière de statistiques de l'élevage pour la production de données fiables, actuelles et pertinentes sur le secteur. Il offre l'occasion aux spécialistes nationaux et internationaux :

- de passer en revue et discuter les normes, concepts et méthodologies recommandés par la FAO et les institutions régionales et sous-régionales spécialisés en matière de statistiques de l'élevage ainsi que leur application dans les conditions africaines ;
- de présenter et discuter les pratiques nationales actuelles en matière d'élaboration des statistiques de l'élevage et ;
- de permettre les échanges d'expériences entre pays et entre organisations internationales et régionales et sous-régionales.

Je formule le vœu que nos travaux se déroulent de manière efficace et souhaite qu'au sortir de cet atelier nous puissions apporter une contribution significative à l'amélioration des statistiques de l'élevage en Afrique.

Je vous remercie !

Annexe 4 : Programme de travail de l'atelier

Lundi 12 mars

8.30 - 9.30 Inscription des participants

9.30 – 10.30

1. Ouverture officielle de l'atelier (AFRISTAT/FAO/GOUVERNEMENT DU MALI)
2. Présentation des participants
3. Election du bureau
4. Adoption du calendrier de travail
5. Présentation des objectifs de l'atelier (FAO)

10.30 – 11.00 Pause café

THEME 1 : Besoins en données et utilisation des statistiques de l'élevage pour la planification et le développement du secteur.

11.00 – 11.25 : Papier 1.1: Besoins en données et planification du secteur de l'élevage **FAO**.

11.25 - 11.50 : Papier 1.2: Besoins en données sur l'élevage et élaboration des comptes nationaux. **AFRISTAT**

11.50 - 12.15 : Papier 1.3: Autres besoins et utilisations. **Cameroun**

12.15 - 12.40 Papier 1.4: Autres besoins et utilisations. **Togo**

12.40 – 13.30 : Discussion du thème 1

13.30 – 14.30 Pause déjeuner

THEME 2 : Activités de la FAO et des institutions régionales et sous-régionales en matière de statistiques de l'élevage

14.30 – 14.55 : Papier 2.1: Activités de la FAO en matières de statistiques de l'élevage. **FAO**

14.55 - 15.20: Papier 2.2: Activités d'AFRISTAT en matières de statistiques de l'élevage. **AFRISTAT**

15.20-15.45: Papier 2.3: Activités de la CEBV en matières de statistiques de l'élevage. **CEBV**

15.45-16.10: Papier 2.4: Activités de CEBEVIRAH en matières de statistiques de l'élevage. **CEBEVIRAH**

Mardi 13 mars :

08.30- 08.55: Papier 2.5: Activités du CILSS en matières de statistiques de l'élevage. **CILSS**

08.55- 09.20: Papier 2.6: Activités de l'UEMOA en matières de statistiques de l'élevage. **UEMOA**

09.20-10.20 Discussion du thème 2

10.20 – 10.35 Pause café

THEME 3: Revue des statistiques courantes sur l'élevage:

10.35 – 11.00: Papier 3.1: Revue des statistiques courantes-Effectifs du cheptel: **Guinée**

11.00 – 11.25: Papier 3.2: Revue des statistiques courantes- Produits de l'élevage: **Tchad**

11.25 – 11.50: Papier 3.3: Revue des statistiques courantes- Commerce extérieur: **Niger**
11.50 – 12.15: Papier 3.4: Revue des statistiques courantes- Marchés à bétail: **Burkina Faso**
12.15 - 12.40: Papier 3.5: Revue des statistiques courantes- Santé animale: **Angola**

12.40- 13.30 Discussions thème 3

13.30 – 14.30 Pause déjeuner

THEME 4: Méthodes du recensement du cheptel nomade et transhumant

14.30-14.55: Papier 4.1: Méthodes du recensement du cheptel nomade et transhumant-
Recommandations de la FAO. **FAO/ESS**

14.55 - 15.20 Papier 4.2: Méthodes du recensement du cheptel nomade et transhumant.
Recommandations d'ILRI- **ILRI**

15.20 - 15.45 Papier 4.3: Méthodes du recensement du cheptel nomade et transhumant-
Expérience du **Sénégal**

Mercredi 14 mars

08.30 - 08.55 Papier 4.4: Méthodes du recensement du cheptel nomade et transhumant-
Expérience du: **Mali**

08.55 - 10.00 Discussion du thème 4

THEME 5: Méthodes de collecte des données et de suivi des paramètres zootechniques.

10.00 - 10.25 Papier 5.1: Méthodes de collecte des données et de suivi des paramètres
zootechniques. Recommandations d'ILRI- **ILRI**

10.25 – 10.40 Pause café

10.40 - 11.05 Papier 5.2: Méthodes de collecte des données et de suivi des paramètres
zootechniques- Recommandations du CILSS- **CILSS**

11.05 - 11.30 Papier 5.3: Méthodes de collecte des données et de suivi des paramètres
zootechniques. Expérience de la **RCA**

11.30 - 11.55 Papier 5.4: Méthodes de collecte des données et de suivi des paramètres
zootechniques. Expérience de la **Mauritanie**

11.55 - 13.00 Discussion thème 5

13.00 – 14.00 Pause déjeuner

THEME 6: Compte disponibilité / emploi ("Supply / Utilisation Account") des produits de
l'élevage

14.00 - 14.25 Papier 6.1: Compte disponibilité / emploi ("Supply / Utilisation Account") des
produits de l'élevage. **FAO**

14.25 - 15.25 Discussion du thème 6

THEME 7: Statistiques de l'élevage dans le cadre d'un système national d'information sur
l'alimentation et l'agriculture.

15.25 - 15.50 Papier 7.1: Statistiques de l'élevage dans le cadre d'un système national d'information sur l'alimentation et l'agriculture. Recommandations de la FAO- **FAO**
15.50 - 16.15 Papier 7.2: Statistiques de l'élevage dans le cadre d'un système national d'information sur l'alimentation et l'agriculture. **Par Oumar COULIBALY**

Jeudi 15 mars

08.30 - 08.55 Papier 7.3 Statistiques de l'élevage dans le cadre d'un système national d'information sur l'alimentation et l'agriculture. Expérience de la **Côte d'Ivoire**

08.55 - 09.55 Discussions thème 7

THEME 8: Programme de renforcement des capacités de production, d'analyse et de diffusion des statistiques d'élevage, d'un calendrier et de la répartition des rôles entre les institutions sous-régionales parties prenantes

09.55 - 10.20 Papier 8.1: Programme et plan d'action pour l'amélioration des statistiques de l'élevage et renforcement des capacités - Recommandations de la FAO- **FAO**

10.20 – 10.35 Pause café

10.35 - 11.00 Papier 8.2: Programme et plan d'action pour l'amélioration des statistiques de l'élevage et renforcement des capacités - Recommandations d'AFRISTAT- **AFRISTAT**

11.00 -12.00 Discussions thème 8

12.00 - 12.30 Préparation des Groupes de travail

12.30 – 13.30 Pause déjeuner

13:30 - 16:00 Travaux de Groupes et synthèses

Vendredi 16 mars

Matinée: libre (visite de Koulouba - Quartier administratif, du marché / préparation des synthèses et recommandations)

14.00 – 16.00 adoption des synthèses et recommandations et clôture de l'atelier